



CSE du 11 Décembre 2020 **Mutuelle en 2021** **Accords RCC, PERECO et Activité partielle**

Les élus **Sud Solidaires** sont intervenus sur 2 sujets avant de démarrer la réunion.

Le premier point abordé sur le sujet du rattrapage des cabines aux soub/unit en tôlerie W800 le jeudi 10 décembre, suite à une panne le matin ayant engendré la perte d'une vingtaine de cabines, l'équipe de l'après-midi s'est vu imposer des cadences équivalentes à 90 cabines aux soub/unit, ce qui a eu pour conséquence de mettre en difficulté les collègues de la logistique pour approvisionner les pièces, ce qui n'a pas été démenti par la direction du centre tôlerie.

Nous espérons que ça serve de leçon sur le site pour qu'à l'avenir les logisticiens ne soient pas les grands oubliés quand certains responsables décident en urgence des augmentations de cadences en pensant qu'à la production de la ligne et le compteur à la sortie.

Le deuxième point concernait les travaux extérieurs, le lundi 7 décembre les logisticiens ont eu la surprise de voir des tranchées creusées un peu partout sur le site sans avoir été prévenu et même sans balisage à certains endroits. Certains caristes avaient même leurs remorques bloquées derrière une tranchée.

La direction reconnaît qu'il y a eu « un déficit » au niveau du balisage et de la communication.

Information consultation sur le projet du centre d'adaptation de Blainville :

Les élus ont été consultés sur l'activité du centre d'adaptation de Blainville (adaptation type tapis de sol/Clim autonome/housses de sièges etc...).

36 salariés ont déjà postulé pour travailler dans ce secteur dont les besoins actuels sont de 1 retoucheur électrique et 6 monteurs jusqu'à Avril 2021 et ça passera à 2 retoucheurs électriques et 12 monteurs pour la période de mai à septembre 2021.

9 box seront mis en place, 6 sont prêts pour le démarrage en 2021, les 3 autres seront adaptés en fonction des volumes.

Les élus **Sud Solidaires** se sont abstenus par manque d'information pour la partie logistique.

Information consultation sur l'allongement de la pré-chaine :

Les élus ont été consultés sur l'allongement de la pré-chaine et une présentation a été faite sur les travaux qui auront lieu semaines 52 et 53 et sur les JNT à la rentrée (Nouveau kitting, agrandissement magasin, mise en place d'un ascenseur et d'une structure pour le retour des chariots en aérien etc...).

Embauches en 2021 :

La direction du site de Blainville a annoncé l'ouverture de quelques embauches pour l'année 2021 dans la catégorie ouvrière (soit une quinzaine).

Pour **Sud Solidaires**, l'ouverture d'embauches c'est une bonne nouvelle pour les salariés précaires qui travaillent sur le site et nous revendiquons toujours que chaque départ soit remplacé.

Mutuelle APICIL 2021

Pas d'augmentation des tarifs de la mutuelle pour 2021 et les informations à retenir de la commission de suivi mutuelle qui s'est tenue le 11 décembre sont :

- la faiblesse des coûts médicaux payé par la mutuelle sur l'année 2020 du aux reports et annulations des opérations, hospitalisations, optique, dentaire et de divers rendez-vous ainsi que la prise en charge à 100% des frais du COVID par la sécurité sociale ce qui permet d'avoir un contrat positif en 2020.
- Une nouvelle taxe « COVID » que les mutuelles vont devoir payer en 2021.
- **Suppression de la carte de tiers payant plastifiée** qui sera remplacée à partir du 1^{er} janvier 2021 par une attestation de droits santé dématérialisée disponible dans l'espace client et sur l'appli mobile APICIL.

Sud Solidaires a demandé que soit toujours envoyer par courrier la carte de tiers payant puisque certaines personnes n'ont toujours pas d'accès internet, de smartphone ou tout simplement d'imprimante à son domicile pour pouvoir présenter l'attestation aux praticiens.

À partir de janvier voir dès maintenant, pour ceux qui le souhaitent il sera possible d'obtenir une édition papier de l'attestation en contactant APICIL au **04 26 23 88 26**.

Pour **Sud Solidaires** c'est une aberration d'envoyer aux salariés qui n'ont jamais donnés de coordonnées numériques « mail » un courrier postal pour les informer de la dématérialisation de la carte de tiers payant, il aurait été moins ridicule et plus simple d'envoyer la nouvelle carte (attestation).

3 accords étaient soumis à la signature.

1. Accord RCC (Rupture Conventionnelle Collective) accompagnant le projet de transformation RT.SAS

Sud Solidaires n'a pas signé cet accord, la RCC sert de variable d'ajustement dans la politique salariale de l'entreprise en flexibilisant l'emploi selon les commandes et les besoins du moment.

2. Avenant PERCO devenu PERECO

Sud Solidaires n'a pas signé cet accord ! **Non**, nous ne sommes pas contre de meilleures pensions de retraites mais nous défendons le fait d'avoir de meilleurs salaires tous les mois et tout au long de la carrière pour avoir une meilleure retraite avec le régime général plutôt qu'une assurance complémentaire.

3. Avenant Activité Partielle (indemnisation à 92%)

Sud Solidaires a signé cet accord qui prolonge jusqu'au 30 juin 2021 l'indemnisation à 92% pour ceux qui sont touchés par les mesures de chômage partiel.

